

Voluntary National Report to UNFF

Rapport national volontaire sur les progrès réalisés en vue de la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts (2017-2030), notamment l'instrument des Nations Unies sur les forêts et les contributions nationales volontaires

Merci d'avoir pris le temps de remplir et présenter le rapport national volontaire au Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). Avant de commencer, veuillez prendre note des informations importantes suivantes :

1. Dans la résolution 2022/17, le Conseil Économique et Social a demandé au Secrétariat du FNUF de modifier le format de présentation du rapport national volontaire, en tenant compte des suggestions proposées par les membres du Forum, et de conduire une phase pilote pour l'utilisation du format modifié. Dans la même résolution, le Conseil a invité le Forum à envisager la création d'un comité consultatif pour l'établissement de rapports. Il a également demandé au Secrétariat de considérer d'établir une plateforme en ligne pour l'établissement de rapports au Forum, compte tenu de la nécessité de simplifier le processus, et de réduire au minimum la charge de travail liée à l'établissement des rapports, y compris les difficultés rencontrées par les pays en développement.
2. Dans le cadre de ce mandat, le Secrétariat du FNUF a modifié le format, en tenant compte des suggestions proposées par les membres du Forum et en liaison avec le groupe consultatif pour l'établissement des rapports. Le Secrétariat a également mis en place une plateforme en ligne pour la présentation du rapport national volontaire au Forum.
3. Le nouveau format est structuré autour des Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OFM) et des cibles du Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts 2017-2030 (UNSPF) et s'appuie sur le format précédent qui a été utilisé pour l'établissement de rapports au FNUF15.
4. Le format modifié est composé de douze sections, chacune comportant plusieurs questions:
 1. Informations générales
 2. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts n° 1 et les cibles associées
 3. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts n° 2 et les cibles associées
 4. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts n° 3 et les cibles associées
 5. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts n° 4 et les cibles associées
 6. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts n° 5 et les cibles associées
 7. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts n° 6 et les cibles associées
 8. Évaluation propre des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs mondiaux relatifs aux forêts et les cibles correspondantes
 9. Contributions nationales volontaires
 10. Autres questions: Égalité entre les hommes et les femmes
 11. Autres questions: Journée internationale des forêts
 12. Réussites

Pour télécharger un fichier électronique PDF du format modifié de rapport volontaire, cliquez ici [anglais](#) | [espagnol](#) | [français](#)).

5. Compte tenu de la nature transversale des questions relatives aux forêts et à leur gestion durable, nous vous invitons à consulter les experts des ministères nationaux compétents, les points focaux nationaux pour les évaluations des ressources forestières mondiales (FRA) de la FAO, les conventions de Rio, les autres organisations membres du Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF), les processus relatifs aux critères et indicateurs, ainsi que les parties prenantes concernées, le cas échéant. Seulement les informations qui ne sont pas fournies aux organisations membres du Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF) ou qui ne sont pas disponibles dans d'autres bases de données internationales sont demandées.
6. En complétant le rapport national, vous pouvez inclure les actions menées par le gouvernement, ainsi que par le secteur privé, les communautés, la société civile ou d'autres parties prenantes. L'année 2020 étant utilisée comme référence, veuillez inclure toutes les actions entreprises depuis cette date. Le cas échéant, veuillez indiquer la source d'information ou fournir un lien hypertexte comme référence.
7. Tous les termes utilisés dans ce format modifié sont conformes aux termes et définitions utilisés par l'Agence des droits fondamentaux de la FAO.
8. Veuillez-vous référer aux notes explicatives ([anglais](#) | [espagnol](#) | [français](#)) pour des conseils plus détaillés lors de la rédaction du rapport national. D'autres ressources utiles sont disponibles:
[Objectifs mondiaux relatifs aux forêts et cibles \(E/RES/2017/4\)](#)
[Objectifs de développement durable et cibles \(A/RES/70/1\)](#)
9. La date limite pour la soumission des rapports nationaux au Secrétariat du FNUF est fixée au 30 juin 2025.

Instructions pour l'utilisation de la plateforme en ligne pour l'établissement de rapports

1. Un lien hypertexte dédié a été fourni au principal point focal national de la FNUF pour leur permettre de compléter leur rapport national. Vous pouvez partager ce lien avec d'autres fonctionnaires nationaux, des experts de votre pays et autres départements concernés afin de collaborer à un seul rapport national. Pour éviter d'effacer ou d'écraser accidentellement des sections complétées du rapport, veuillez-vous assurer que deux personnes ne travaillent pas en même temps sur la même section du rapport. Veuillez ne pas partager le lien dédié avec des personnes qui ne participent pas à la réalisation du rapport national du FNUF pour votre pays.
2. Le format du rapport est disponible en anglais, espagnol et français. Veuillez-vous sélectionner la langue à l'aide du menu situé dans le coin supérieur droit de la page.
3. Vous avez la possibilité d'interrompre et de reprendre la rédaction du rapport national. Vos réponses seront automatiquement sauvegardées et vous pourrez revenir au rapport à tout moment avant la date limite de soumission. Pour revenir au rapport, veuillez cliquer sur le lien figurant dans le courriel d'origine. Si vous travaillez avec un signal internet faible, vous pouvez vous connecter en utilisant un câble Ethernet plutôt que le Wi-Fi pour assurer une connexion plus stable.
4. Vous êtes invité à utiliser le navigateur de section pour passer d'une section à l'autre de l'enquête. Cliquez sur le bouton « Répondre » à côté de chaque section pour accéder aux questions de cette section. Une fois dans la section, utilisez les boutons « Sauvegarder et continuer » et « précédent » pour avancer ou revenir aux questions précédentes.
5. En cliquant sur « Review and download » dans le navigateur de sections, vous pourrez télécharger une copie PDF de vos réponses. Après le téléchargement, vous pouvez revenir aux questions pour modifier vos réponses, si nécessaire.
6. Avant de soumettre votre rapport, vous serez invité à télécharger une lettre d'accompagnement indiquant qu'il s'agit du rapport national officiel de votre pays. Cette étape est obligatoire. La lettre d'accompagnement doit comporter un en-tête officiel avec le nom complet du pays, du ministère et/ou de l'institution, l'adresse postale et électronique, le numéro de téléphone et la signature d'un haut fonctionnaire national autorisé. La taille de la lettre d'accompagnement ne doit pas dépasser 2 Mo.
7. Après la soumission, vous recevrez un courriel de confirmation et une copie PDF du rapport national.
8. En cas de questions ou de problèmes techniques, veuillez contacter Mme Nadine Souto (nadine.souto@un.org) et M. Tomasz Juszcak (juszczakt@un.org) du Secrétariat du FNUF.

1. Informations générales

1. Pays :

(Cette question est obligatoire)

TCHAD

2. Point focal national du FNUF :

(Le point focal national recevra une copie PDF du rapport national du FNUF lors de sa soumission).

(Cette question est obligatoire)

Titre : : Directeur Adjoint des Ressources Forestières, Fauniques et des Pêches

Adresse : : BP447, N'Djaména

Organisation : : Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable

Courriel : : mai_toufa@yahoo.fr

Nom : : MAHAMAT ABDOULAYE ISSA

Téléphone : : (+235) 66 81 12 17

3. Personne à contacter au sujet du présent rapport national, s'il ne s'agit pas du point focal national du FNUF : (La personne de contact recevra une copie PDF du rapport national du FNUF lors de sa soumission).

Nom : MBAIHOULAM GAOU KILLADJE
Titre : Directeur Adjoint des Forêts
Adresse : BP 447, N'Djaména
Organisation : Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
Téléphone : 66233300
Courriel : mbaigaouk@gmail.com

4. Les institutions ayant participé à l'élaboration du rapport national : (Veuillez en ajouter au maximum cinq)

Nom de l'institution :

Ministère de l'Environnement

Courriel :

idchoua@gmail.com

Adresse :

BP 447, N'Djaména

2. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts 1 et les cibles associées

Objectif mondial relatif aux forêts 1: Mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion forestière durable, notamment grâce à la protection des forêts, à leur régénération, au boisement et au reboisement, et à des efforts accrus en vue de prévenir la dégradation des forêts et de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques

Cible 1.1: Accroître la zone forestière de 3 % à l'échelle mondiale

Cible 1.2: Stabiliser ou renforcer les stocks de carbone forestiers de la planète

Cible 1.3: D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial

Cible 1.4: Accroître sensiblement la résilience et la capacité d'adaptation de tous les types de forêts aux catastrophes naturelles et aux effets des changements climatiques à l'échelle mondiale

L'objectif 1 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 6.6, 12.2, 13.1, 13.3, 14.2, 15.1 à 15.4 et 15.8 des objectifs de développement durable, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 o) et 7 d) et e) de l'instrument des Nations Unies sur les forêts.

Cible 1.1: Accroître la zone forestière de 3 % à l'échelle mondiale

5. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 1.1 ? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 1.1, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

-Création des nouveaux parcs nationaux

Brève description de l'action :

Diverses études ont été menées (études d'impacts environnementales et sociales, des inventaires, sensibilisation des populations pour obtenir leur adhésion,.....)

Principaux résultats obtenus :

-Le parc national de siniaka minia d'une superficie de 4 260Km²
-D'autres parcs sont en voie de création.

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

2.1

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

15.1

Lien hypertexte :**Action (titre abrégé) :**

Parc à Karité dans les zones couvertes par le projet Soutien au Développement des filières karité, arachide et sésame (SODEFIKA)

Brève description de l'action :

-Formation des pépiniéristes à la production des plants, distribution des plants aux producteurs et plantations.
-Formation des producteurs aux techniques de d'entretien et de cueillette, formation en entrepreneuriat.
-élaboration des conventions en vue de la préservation des espaces boisés

Principaux résultats obtenus :**Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:****Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :****Lien hypertexte :**

Cible 1.2: Stabiliser ou renforcer les stocks de carbone forestiers de la planète

6. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 1.2 ? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 1.2, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

-Lutte contre les feux de brousse

Brève description de l'action :

Sensibilisation des acteurs
Création des pare-feu
Création des Comités Villageoises de Surveillance (CVS)

Principaux résultats obtenus :

-Prise de conscience de la population
-Diminution des fréquences des feux de brousse ont considérablement diminuée

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

15.2

Lien hypertexte :

Cible 1.3: D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial

7. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 1.3? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 1.3, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Arrêté N° 022/PR/PM/MEEP/SG/DGRFFP/DFR/2018 portant interdiction de transport et de la commercialisation du bois/énergie (bois et charbon de bois) sur le territoire national.

Brève description de l'action :

-Création de la Garde Forestière et Faunique (GFF) dont la mission est d'appuyer les Inspections forestières dans leurs tâches régaliennes consistant à protéger et préserver les forêts contre les déforestations.

Principaux résultats obtenus :

Le taux de déforestation a considérablement diminué occasionnant la régénération naturelle des forêts

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

15.1
15.2

Lien hypertexte :

Cible 1.4: Accroître sensiblement la résilience et la capacité d'adaptation de tous les types de forêts aux catastrophes naturelles et aux effets des changements climatiques à l'échelle mondiale

8. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 1.4? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 1.4, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Contrôle des forêts par les Agents forestiers

Brève description de l'action :

Patrouilles organisées conjointement avec les comités villageois de surveillance
Appui aux organisations villageoises (foyers améliorés, briquettes, charbon écologique...) afin d'éviter les coupes abusives dans les forêts.

Principaux résultats obtenus :

Très bonne adaptation des forêts aux différentes stress
Bonnes pratiques sont acquises

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

15.2

Lien hypertexte :

Défis à relever pour atteindre l'objectif 1

9. Quels sont les principaux défis à relever pour atteindre l'objectif 1 dans votre pays ?
Veuillez limiter votre réponse à 250 mots.

Renforcement des capacités humaines
Financements des projets/programmes

3. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts 2 et cibles associées

Objectif mondial relatif aux forêts 2: Renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts

Cible 2.1: Éliminer complètement la pauvreté extrême parmi toutes les populations tributaires des forêts

Cible 2.2: Améliorer l'accès des petites entreprises forestières, en particulier dans les pays en développement, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés

Cible 2.3: Faire en sorte que les forêts et les arbres contribuent pour une plus large part à la sécurité alimentaire des populations locales

Cible 2.4: Faire en sorte que l'industrie et d'autres entreprises forestières, ainsi que les services rendus par les écosystèmes forestiers contribuent pour une plus large part au développement social, économique et environnemental, entre autres

Cible 2.5: Faire en sorte que tous les types de forêts contribuent pour une plus large part à la préservation de la diversité biologique et à l'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'à l'atténuation de leurs effets, en tenant compte des mandats et des travaux en cours au titre des conventions et instruments pertinents

L'objectif 2 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 1.1, 1.4, 2.4, 4.4, 5.a, 6.6, 8.3, 9.3, 12.2, 12.5, 15.6 et 15.c des objectifs de développement durable, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 d) à f), h), j), p), q), t) à v) et 7 k) de l'instrument des Nations Unies sur les forêts.

Cible 2.1: Éliminer complètement la pauvreté extrême parmi toutes les populations tributaires des forêts

10. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 2.1 ? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 2.1, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Amélioration de la productivité

Brève description de l'action :

- Transformation des produits non ligneux dédiée aux femmes
- Formation et appui au développement de l'apiculture en faveur des jeunes
- Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) telles que cultures maraichères, poterie, petit commerce....

Principaux résultats obtenus :

- 20 000 000 de litres d'huile de karité produite par an
- 1000 tonnes de miel produit par an

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

15.2
15.b

Lien hypertexte :

Cible 2.2: Améliorer l'accès des petites entreprises forestières, en particulier dans les pays en développement, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés

11. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 2.2 ? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 2.2, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Aucune action entreprise par rapport à la cible 2.2

Brève description de l'action :

Principaux résultats obtenus :

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

Lien hypertexte :

Cible 2.3: Faire en sorte que les forêts et les arbres contribuent pour une plus large part à la sécurité alimentaire des populations locales

12. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 2.3 ? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 2.3, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter

vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

-Soutien au Développement de la Filière Karité et Arachide

Brève description de l'action :

**-Appui aux groupements féminins dans la chaîne de valeur (collecte, production, transformation, commercialisation)
-Création des parcs à Karité.**

Principaux résultats obtenus :

**Plusieurs groupements féminins sont appuyés dans la collecte, production, transformation et commercialisation de beurre de karité.
Plusieurs hectares des zones dégradées sont restaurés en parc à karité.**

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

**15.1
15.b**

Lien hypertexte :

Action (titre abrégé) :

SOS SAHEL TCHAD

Brève description de l'action :

**-Formation en techniques de productions des plants
-Formation en techniques de saignée
-Formation aux techniques de collecte, de stockage**

Principaux résultats obtenus :

-Plus de mille acteurs sont formés en techniques de production des plants, de saignée, de collecte et de stockage.

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

**15.1
Autre, veuillez préciser : :**

Lien hypertexte :

Cible 2.4: Faire en sorte que l'industrie et d'autres entreprises forestières, ainsi que les services rendus par les écosystèmes forestiers contribuent pour une plus large part au développement social, économique et environnemental, entre autres

13. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 2.4 ? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 2.4, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Pas d'industrie ni entreprise forestière au Tchad

Brève description de l'action :

Principaux résultats obtenus :

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

15.b

Lien hypertexte :

Cible 2.5: Faire en sorte que tous les types de forêts contribuent pour une plus large part à la préservation de la diversité biologique et à l'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'à l'atténuation de leurs effets, en tenant compte des mandats et des travaux en cours au titre des conventions et instruments pertinents

14. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 2.5 ? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 2.5, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

- Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV)
- Ceinture Verte
- Forêts communautaires
- Forêts classées
- Parcs nationaux

Brève description de l'action :

- Restauration des terres dégradées
- Plantation d'arbres pendant la Semaine Nationale de l'Arbre (SNA)
- Signature des conventions locales pour la gestion des forêts communautaires
- Préservation des forêts classées
- Conservation de la biodiversité dans les parcs nationaux

Principaux résultats obtenus :

- 20021ha hectares restaurés par l'Erat
- environ 8008400 plants mis en terre depuis 2020
- milliers de Conventions locales ont été signées
- Dix (10) forêts classées
- Un parc national de Signaka minia

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

- 15.1
- 15.2

Lien hypertexte :

Défis à relever pour atteindre l'objectif 2

15. Quels sont les principaux défis à relever pour atteindre l'objectif 2 dans votre pays ?
Veuillez limiter votre réponse à 250 mots.

- Renforcement des capacités dans le domaine économique
- Recherche de financement
- implication des parties prenantes

4. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts 3 et cibles associées

Objectif mondial relatif aux forêts 3: Accroître sensiblement la superficie des forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable

Cible 3.1: Accroître sensiblement la superficie, à l'échelle mondiale, des forêts désignées comme zones protégées ou conservées au titre d'autres mesures de conservation effectives par zone

Cible 3.2: Augmenter considérablement la superficie forestière soumise à des plans de gestion à long terme

Cible 3.3: Augmenter considérablement la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable

L'objectif 3 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 7.2, 12.2, 12.6, 12.7, 14.2, 14.5, 15.2 et 15.4 des objectifs de développement durable, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 p), q) et x) et 7 f) et g) de l'instrument des Nations Unies sur les forêts.

Cible 3.1: Accroître sensiblement la superficie, à l'échelle mondiale, des forêts désignées comme zones protégées ou conservées au titre d'autres mesures de conservation effectives par zone

16. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 3.1 ? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 3.1, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

-Projet APEF

-

Brève description de l'action :

-Création d'un nouveau parc dénommé Siniaka minia d'une superficie de 4 158km2

Principaux résultats obtenus :

- Bonne préservation, protection et conservation des espèces floristiques et fauniques.
- Favoriser le développement socioéconomique des populations riveraines
- Gestion durable de la biodiversité

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

6.6
15.1
15.2
15.b

Lien hypertexte :

Cible 3.2: Augmenter considérablement la superficie forestière soumise à des plans de gestion à long terme

17. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 3.2? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 3.2, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Forêt classée de Djoli-Kéra

Brève description de l'action :

- Conservation de la biodiversité
- Utilisation durable des ressources
- Partage équitable des avantages

Principaux résultats obtenus :

- Conservation durable de la biodiversité et l'utilisation durable de la forêt classée
- Renforcement de la résilience des systèmes agrosylvopastoraux
- Promotion d'actions d'atténuation des gaz à effet de serre
- Amélioration de l'accès à l'énergie...

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

6.6
15.1
15.2
15.b

Lien hypertexte :

Action (titre abrégé) :

Brève description de l'action :

Principaux résultats obtenus :

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

Lien hypertexte :

Cible 3.3: Augmenter considérablement la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable

18. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 3.3? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 3.3, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

SOS SAHEL TCHAD

Brève description de l'action :

- Préservation des plants en apportant des techniques adéquates pour limiter au minimum les pertes dû aux scarifications
- Pratique de la régénération naturelle assistée
- Maitrise des feux de brousse (pare-feu).

Principaux résultats obtenus :

52 500 tonnes de gomme arabique exportée, ce qui représente 25% par rapport à l'année précédente.
La production potentielle est 230 000 tonnes mais seulement une fraction est actuellement exploitée

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

6.6
15.1
15.2
15.b

Lien hypertexte :

Défis à relever pour atteindre l'objectif 3

19. Quels sont les principaux défis à relever pour atteindre l'objectif 3 dans votre pays ?
Veuillez limiter votre réponse à 250 mots.

- Défis climatique (insuffisance des points d'eau pour faire des pépinières)
- Défis techniques (contrôle des opérations de saignée de récolte, de conservation, de tri...)
- Défis commercial (accès au marché, accès à l'information pistes ou routes...

5. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts 4 et cibles associées

Objectif mondial relatif aux forêts 4 : Mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes, y compris nouvelles et additionnelles de toutes provenances, en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts et du renforcement de la coopération et des partenariats scientifiques et technologiques

Cible 4.1: Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement

Cible 4.2: Augmenter considérablement le financement des forêts de toutes provenances et à tous les niveaux, notamment les financements publics (nationaux, bilatéraux, multilatéraux et triangulaires), privés et philanthropiques

Cible 4.3: Renforcer et améliorer considérablement la coopération Nord-Sud, Sud-Sud, Nord-Nord et triangulaire, de même que les partenariats public-privé pour la science, la technologie et l'innovation appliqués au secteur forestier

Cible 4.4: Augmenter sensiblement le nombre de pays qui élaborent et mettent en œuvre des stratégies de financement des forêts et qui ont accès aux financements de toutes provenances

Cible 4.5: Améliorer la collecte, la disponibilité et l'accessibilité des informations concernant les forêts, notamment grâce aux évaluations scientifiques pluridisciplinaires

L'objectif 4 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 12.a, 15.7, 15.a, 15.b, 17.1 à 17.3, 17.6, 17.7 et 17.16 à 17.19 des objectifs de développement durable, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 h), i), m), r) et s) et 7 a) à c) et l) à q) de l'instrument des Nations Unies sur les forêts

Cible 4.1: Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement

20. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 4.1? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 4.1, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Table ronde autour du Plan de Développement Durable /Tchad horizon 2030
-Adhésion aux différentes Conventions et Traités

Brève description de l'action :

Action gouvernementale consistant à mobiliser les bailleurs où le gouvernement présente ses plans ou vision pour le développement de la foresterie.

Principaux résultats obtenus :

Positionnement des bailleurs en faveur de financement dans le domaine de la foresterie.

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

6.6
15.1
15.2
15.b

Lien hypertexte :

Cible 4.1: Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement

21. Depuis 2020, votre pays a-t-il été en mesure de mobiliser des ressources financières nettement plus importantes pour la mise en œuvre de la gestion durable des forêts ?

Oui

22. Dans l'affirmative, veuillez préciser les sources :
(Sélectionner toutes les réponses applicables)

Financement national public
Financement national privé
Financement public international, y compris l'aide publique au développement
Financement international privé

23. Dans la négative, veuillez décrire les principales difficultés rencontrées :

Cible 4.2: Augmenter considérablement le financement des forêts de toutes provenances et à tous les niveaux, notamment les financements publics (nationaux, bilatéraux, multilatéraux et triangulaires), privés et philanthropiques

24. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 4.2? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 4.2, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Plaidoyer auprès des partenaires permettant le financement des projets tels que -Projet ALBIA
-Projet APEF

Brève description de l'action :

Ce sont des projets qui interviennent dans la gestion des ressources naturelles dans les différentes provinces du pays. Ayant pour objectifs de: moyens de subsistance des populations vivant dans les zones de projets

Principaux résultats obtenus :

Signature et exécution effective des projets négociés

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

6.6
15.1
15.2
15.b

Lien hypertexte :

Cible 4.3: Renforcer et améliorer considérablement la coopération Nord-Sud, Sud-Sud, Nord-Nord et triangulaire, de même que les partenariats public-privé pour la science, la technologie et l'innovation appliqués au secteur forestier

25. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 4.3? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 4.3, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Coopération Nord-Sud :UICN
Coopération Sud-Sud : COMIFAC

Brève description de l'action :

-Conservation de la nature en générale à travers l'UICN (tenue régulière des ateliers, appuis ponctuels aux études et aux inventaires).
-Organisation des conférences, ateliers et formations

Principaux résultats obtenus :

-Financement des projets par l'UICN
-Diffusion des connaissances sur les thématiques relatives à la foresterie dans la sous-région et élaboration des stratégies relatives à la foresterie par la COMIFAC.

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

6.6
15.1
15.2
15.b

Lien hypertexte :

Cible 4.3: Renforcer et améliorer considérablement la coopération Nord-Sud, Sud-Sud, Nord-Nord et triangulaire, de même que les partenariats public-privé pour la science, la technologie et l'innovation appliqués au secteur forestier

26. Votre pays est-il engagé dans une coopération internationale et/ou des partenariats public-privé pour promouvoir la gestion durable des forêts ?

Oui

27. Dans l'affirmative, veuillez préciser l'entité ou les entités avec lesquelles votre pays coopère :
(Sélectionnez toutes les réponses applicables)

Gouvernements
Organisations et/ou processus intergouvernementaux
Organisations non gouvernementales

28. Veuillez préciser les types de coopération et/ou de partenariats public-privé dans lesquels votre pays est engagé :
(Sélectionnez toutes les réponses applicables)

Nord-Sud
Sud-Sud
Triangulaire

29. Veuillez préciser les domaines de coopération et/ou les partenariats public-privé dans lesquels votre pays est engagé :
(Sélectionnez toutes les réponses applicables)

Science
Technologie
Innovation

Cible 4.4: Augmenter sensiblement le nombre de pays qui élaborent et mettent en œuvre des stratégies de financement des forêts et qui ont accès aux financements de toutes provenances

30. Depuis 2020, votre gouvernement a-t-il élaboré ou mis en œuvre des stratégies de financement pour parvenir à une gestion durable des forêts et mettre en œuvre l'instrument des Nations Unies sur les forêts ?

Oui

31. Depuis 2020, votre pays a-t-il eu accès à des financements pour parvenir à une gestion durable des forêts et pour mettre en œuvre l'instrument des Nations Unies sur les forêts ?

Oui

32. Dans l'affirmative, veuillez préciser les sources :
(Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)

Financement national public

Financement public international, y compris l'aide publique au développement

Financement international privé

Cible 4.5: Améliorer la collecte, la disponibilité et l'accessibilité des informations concernant les forêts, notamment grâce aux évaluations scientifiques pluridisciplinaires

33. La collecte, la disponibilité et l'accessibilité des informations relatives aux forêts dans votre pays, par exemple par le biais d'évaluations scientifiques multidisciplinaires, se sont-elles améliorées depuis 2020 ?

Oui

34. Dans l'affirmative, veuillez décrire les améliorations (250 mots maximum).

FAO fournit des informations sur la dynamique des forêts.

35. Votre pays réalise-t-il un inventaire forestier national ?

Non

36. Si oui, en quelle année l'inventaire le plus récent a-t-il été réalisé ?

Défis à relever pour atteindre l'objectif 4

37. Quels sont les principaux défis à relever pour atteindre l'objectif 4 dans votre pays ?
Veuillez limiter votre réponse à 250 mots.

-Renforcement des capacités

-Financement des projets/ programmes relatifs à la foresterie.

6. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts 5 et cibles associées

Objectif mondial relatif aux forêts 5 : Promouvoir des cadres de gouvernance afin de réaliser la gestion forestière durable, notamment à l'aide de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et renforcer la contribution des forêts au Programme de développement durable à l'horizon 2030

Cible 5.1: Augmenter sensiblement le nombre de pays ayant intégré les forêts dans leurs plans nationaux de développement durable ou leurs stratégies de réduction de la pauvreté

Cible 5.2: Améliorer la gouvernance et la police des forêts, notamment en renforçant considérablement les autorités forestières nationales et infranationales, et réduire sensiblement l'abattage illégal et le commerce qui y est associé dans le monde entier

Cible 5.3: Faire en sorte que les politiques et programmes nationaux et infranationaux relatifs aux forêts soient cohérents, coordonnés et complémentaires d'un ministère, d'un département ou d'une autorité à une autre, qu'ils soient conformes aux lois des pays et qu'ils fassent participer les parties prenantes, les communautés locales et les peuples autochtones concernés, compte étant pleinement tenu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Cible 5.4: Intégrer pleinement les questions relatives aux forêts et au secteur forestier dans les mécanismes de prise de décisions concernant l'aménagement du territoire et le développement

L'objectif 5 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 1.4, 2.4, 5.a, 15.9, 15.c, 16.3, 16.5 à 16.7, 16.10 et 17.14 des objectifs de développement durable, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 a) c), k), l), n) et w) et 7 h) à j) de l'instrument des Nations Unies sur les forêts.

Cible 5.1: Augmenter sensiblement le nombre de pays ayant intégré les forêts dans leurs plans nationaux de développement durable ou leurs stratégies de réduction de la pauvreté

38. Dans votre pays, les forêts ont-elles été intégrées dans les plans nationaux de développement durable et/ou les stratégies de réduction de la pauvreté ?

Oui

39. Si oui, veuillez préciser lesquels :
(Sélectionnez les deux réponses, le cas échéant)

Plans nationaux de développement durable
Stratégies de réduction de la pauvreté

Cible 5.2: Améliorer la gouvernance et la police des forêts, notamment en renforçant considérablement les autorités forestières nationales et infranationales, et réduire sensiblement l'abattage illégal et le commerce qui y est associé dans le monde entier

40. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 5.2? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 5.2, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Gouvernance forestière

Brève description de l'action :

Les projets forestiers intègrent systématiquement l'aspect gouvernance dans leurs composantes.
Renforcent les capacités des différentes parties prenantes (Autorités administratives, traditionnelles, sociétés civiles et autres)

Principaux résultats obtenus :

Les Comites Villageoises de Surveillance (CVS)
Les Comités de Gestion (Instance Locale d'Orientation et de Décision)

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

15.2
6.6
15.1
15.b

Lien hypertexte :

Cible 5.2: Améliorer la gouvernance et la police des forêts, notamment en renforçant considérablement les autorités forestières nationales et infranationales, et réduire sensiblement l'abattage illégal et le commerce qui y est associé dans le monde entier

41. Depuis 2020, votre gouvernement a-t-il pris des mesures pour prévenir et réduire le trafic international illégal de produits forestiers, d'espèces sauvages et d'autres ressources biologiques ?

Oui

42. Dans l'affirmative, veuillez préciser le type d'action :

Nouvelle législation
Amélioration de l'application de la législation existante
Contrôles des exportations
Contrôles des importations
Accords bilatéraux entre les pays exportateurs et importateurs

Cible 5.3: Faire en sorte que les politiques et programmes nationaux et infranationaux relatifs aux forêts soient cohérents, coordonnés et complémentaires d'un ministère, d'un département ou d'une autorité à une autre, qu'ils soient conformes aux lois des pays et qu'ils fassent participer les parties prenantes, les communautés locales et les peuples autochtones concernés, compte étant pleinement tenu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

43. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 5.3? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 5.3, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Ratification des Conventions de Rio

Brève description de l'action :

En ratifiant ces Convention, le Tchad respecte toutes les clauses relatives aux communautés locales et les peuples autochtones.

Principaux résultats obtenus :

Reconnaissance officielle de l'organisation des peuples autochtones qui prend part à toutes rencontres nationales et internationales telles que les différentes Conférences des Parties (COP).

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

3.1

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

6.6

15.1

15.2

15.b

Lien hypertexte :

Action (titre abrégé) :

Brève description de l'action :

Principaux résultats obtenus :

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

15.1

Lien hypertexte :

Cible 5.3: Faire en sorte que les politiques et programmes nationaux et infranationaux relatifs aux forêts soient cohérents, coordonnés et complémentaires d'un ministère, d'un département ou d'une autorité à une autre, qu'ils soient conformes aux lois des pays et qu'ils fassent participer les parties prenantes, les communautés locales et les peuples autochtones concernés, compte étant pleinement tenu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

44. Veuillez décrire les types de mécanismes mis en place pour impliquer les parties prenantes dans la formulation, la planification et/ou la mise en œuvre des politiques et programmes liés à la forêt (250 mots maximum).

Il n'y a pas un mécanisme formel. Cependant, tous les projets forestiers impliquent nécessairement les différents partenaires ou parties prenantes en les associant depuis la formulation jusqu'à leur évaluation finale.

Cible 5.4: Intégrer pleinement les questions relatives aux forêts et au secteur forestier dans les mécanismes de prise de décisions concernant l'aménagement du territoire et le développement

45. Dans votre pays, les forêts ont-elles été intégrées dans les processus de décision concernant la planification et le développement de l'utilisation des terres ?

Oui

Défis à relever pour atteindre l'objectif 5

46. Quels sont les principaux défis à relever pour atteindre l'objectif 5 dans votre pays ?
Veuillez limiter votre réponse à 250 mots.

- Renforcement des capacités
- Financement des projets forestiers

7. Progrès vers l'Objectif mondial relatif aux forêts 6 et cibles associées

Objectif mondial relatif aux forêts 6: Renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies à tous les niveaux en ce qui concerne les questions touchant aux forêts, notamment dans le système des Nations Unies et entre les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, ainsi qu'entre les différents secteurs et les parties prenantes concernées

Note : Les cibles 6.1 et 6.2 ne figurent pas dans cette section car elles portent sur des mesures prises par la communauté internationale, et non celles prises au niveau national.

Cible 6.3: Renforcer sensiblement la coordination et la coopération intersectorielles à tous les niveaux en vue de promouvoir la gestion durable des forêts et de mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts
Cible 6.4: Veiller à une meilleure compréhension commune de la notion de gestion durable des forêts et déterminer un ensemble d'indicateurs à cet effet

Target 6.5: Renforcer la contribution et la participation des grands groupes et d'autres parties prenantes intéressées aux fins de la mise en œuvre du plan stratégique et des travaux du Forum, notamment ses travaux intersessions>

L'objectif 6 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation de la cible 17.14 des objectifs de développement durable et s'appuient sur les dispositions des paragraphes 6 b), c) g) m) et w) et 7 r) et s) de l'instrument des Nations Unies sur les forêts.

Cible 6.3: Renforcer sensiblement la coordination et la coopération intersectorielles à tous les niveaux en vue de promouvoir la gestion durable des forêts et de mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts

47. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 6.3? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 6.3, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Cellule de Suivi du Secteur Rural au Tchad/Cellule Permanente

Brève description de l'action :

Cordonne, oriente, faire le suivi de tous les projets à caractère rural.

Principaux résultats obtenus :

Consultation sectorielle sur le développement rural

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

15.b
6.6
15.1
15.2

Lien hypertexte :

Cible 6.3: Renforcer sensiblement la coordination et la coopération intersectorielles à tous les niveaux en vue de promouvoir la gestion durable des forêts et de mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts

48. Des mécanismes de coordination et de coopération intersectorielles sont-ils en place pour promouvoir la gestion durable des forêts et mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts ?

Oui

49. Dans l'affirmative, veuillez préciser les secteurs concernés :

Changement climatique
Biodiversité
Énergie
Développement rural
Utilisation des terres

Cible 6.4: Veiller à une meilleure compréhension commune de la notion de gestion durable des forêts et déterminer un ensemble d'indicateurs à cet effet

50. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 6.4? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 6.4, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Capitalisation des acquis

Brève description de l'action :

Chaque projet à une composante capitalisation des connaissances qui répertorie et documente les bonnes pratiques en matière de gestion durable des forêts.

Principaux résultats obtenus :

Documentation sur les bonnes pratiques de gestion durable des forêts est élaborée et mise à la disposition du public.

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

6.6
15.1
15.2
15.b

Lien hypertexte :

Cible 6.4: Veiller à une meilleure compréhension commune de la notion de gestion durable des forêts et déterminer un ensemble d'indicateurs à cet effet

51. Des critères et des indicateurs de gestion durable des forêts sont-ils utilisés dans votre pays ?

Oui

52. Dans l'affirmative, veuillez préciser quels ensembles de critères et d'indicateurs sont utilisés :
(Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)

Nationales ou infranationales

53. Dans l'affirmative, veuillez préciser à quelles fins les critères et indicateurs sont utilisés :
(Sélectionnez toutes les re qui s'appliquent)

Générer des informations pour les rapports nationaux sur l'état et la gestion des forêts
Surveiller et évaluer l'état et la gestion des forêts
Examiner et élaborer des politiques forestières nationales et des outils de gestion durable des forêts
Communiquer avec la société et mener un dialogue avec les parties prenantes
Rendre compte des forêts aux organisations régionales et internationales (veuillez préciser) : :
COMIFAC,CCD...

Cible 6.5:Renforcer la contribution et la participation des grands groupes et d'autres parties prenantes intéressées aux fins de la mise en œuvre du plan stratégique et des travaux du Forum, notamment ses travaux intersessions

54. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour progresser ou contribuer à la réalisation de la cible 6.5? Veuillez-vous indiquer les titres et décrire brièvement jusqu'à trois actions par cible, ainsi que les résultats obtenus à ce jour. Vous pouvez également indiquer les cibles supplémentaires des OFM et des Objectifs de développement durable (ODD) soutenues par chaque action. Dans la mesure du possible, veuillez fournir un lien hypertexte pour renvoyer les lecteurs à de plus amples informations sur l'action.

Pour signaler plus d'une action pour la cible 6.5, cliquez sur « Ajouter une autre action » ci-dessous. Veuillez limiter vos réponses à un maximum de 150 mots par action.

Action (titre abrégé) :

Manque d'informations fiables

Brève description de l'action :

Principaux résultats obtenus :

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

6.4

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

Lien hypertexte :

Cible 6.5: Renforcer la contribution et la participation des grands groupes et d'autres parties prenantes intéressées aux fins de la mise en œuvre du plan stratégique et des travaux du Forum, notamment ses travaux intersessions

55. Depuis 2020, les grands groupes et d'autres parties prenantes intéressées ont-ils été impliqués dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies pour les forêts 2017-2030 ?

Non

56. Si oui, veuillez décrire leur implication en 250 mots maximum :

Défis à relever pour atteindre l'objectif 6

57. Quels sont les principaux défis à relever pour atteindre l'objectif 6 dans votre pays ?
Veuillez limiter votre réponse à 250 mots.

- Renforcement des capacités
- Communication
- Manque de synergie entre les grands groupes ou parties prenantes
- Manque de financement

8. Auto-évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et cibles associées

58. Selon vous, quels sont les progrès de votre pays vers les cibles du Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts, depuis son adoption en 2017 ?

	Atteint	En bonne voie	Quelques progrès	Pas de changement	Changement négatif	Sans objet
1.1 Superficie des forêts		X				
1.2 Stock de carbone		X				
1.3 Mise en œuvre de la gestion durable des forêts			X			
1.4 Résilience et adaptation			X			
2.1 Extrême pauvreté des populations dépendantes des forêts		X				
2.2 Accès au financement des petites entreprises forestières						X
2.3 Sécurité alimentaire		X				
2.4 Contribution au développement social, économique et environnemental		X				
2.5 Contribution à la conservation de la biodiversité et à l'atténuation du changement climatique			X			
3.1 Zones protégées			X			
3.2 Plans de gestion forestière à long terme			X			
3.3 Produits issus de forêts gérées durablement			X			
4.1 Mobilisation des ressources pour la gestion durable des forêts			X			
4.2 Augmentation du financement lié à la forêt			X			
4.3 Coopération et partenariats renforcés				X		
4.4 Stratégies de financement des forêts et accès au financement			X			
4.5 Informations relatives aux forêts			X			
5.1 Intégration des forêts dans les plans et stratégies nationaux			X			
5.2 Amélioration de l'application de la législation forestière et de la gouvernance			X			
5.3 Cohérence et coordination des politiques et des programmes			X			
5.4 Intégration des questions liées aux forêts dans l'aménagement du territoire			X			
6.3 Coordination et coopération intersectorielles			X			
6.4 Compréhension commune du concept d'ensembles d'indicateurs de gestion durable des forêts			X			
6.5 Renforcement de la participation des parties prenantes			X			

9. Contributions nationales volontaires

59. Votre gouvernement a-t-il annoncé des contributions nationales volontaires (CNV) en rapport avec les objectifs mondiaux relatifs aux forêts ?

Non

60. Si oui, veuillez fournir une brève description, y compris des informations sur les délais et les progrès accomplis jusqu'au présent moment. Si votre gouvernement a annoncé plus d'une contribution nationale volontaire, veuillez cliquer sur « Ajouter une autre contribution ». (Veuillez en ajouter au maximum dix)

Description concise :

Les progrès réalisés à ce jour :

Cette action contribue à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts :

Cette action contribue également à la réalisation des cibles des ODD suivantes :

10. Autres questions : Égalité entre les hommes et les femmes

61. Depuis 2020, votre pays a-t-il pris des mesures pour promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur forestier ?

Non

62. Dans l'affirmative, veuillez indiquer l'objectif des mesures prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur forestier :
(Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)

63. Veuillez fournir une brève description des actions entreprises pour promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur forestier :

11. Autres questions : Journée internationale des forêts

64. Depuis 2020, quelles actions ont été entreprises dans votre pays pour célébrer la Journée Internationale des Forêts ?
(Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)

Aucune action n'a été entreprise

65. Veuillez fournir jusqu'à trois exemples d'actions menées dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts depuis 2020. Si possible, veuillez inclure un lien hypertexte vers la documentation pertinente.

Action de la Journée internationale des forêts :

Lien hypertexte :

12. Exemples de réussite

66. Depuis 2020, votre pays a-t-il des exemples de réussite concernant la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts 2017-2030 ?

Non

67. Dans l'affirmative, veuillez fournir une brève description, accompagnée de références (telles que des liens hypertexte, des publications et/ou des articles), montrant comment l'action a contribué à la réalisation des objectifs et des cibles.

Vous pouvez fournir jusqu'à trois exemples de réussite en cliquant sur « Ajouter un autre exemple de réussite ».

Titre :

Brève description :

Principaux résultats obtenus :

Les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts abordés :

Lien hypertexte :

Veuillez examiner vos réponses. Cliquez sur le bouton bleu ci-dessous pour télécharger une copie PDF de votre rapport.

Si vous souhaitez apporter des modifications, faites défiler la page jusqu'en bas et cliquez sur le bouton « Précédent » pour revenir au navigateur de section. Pour continuer à soumettre votre rapport, cliquez sur « Télécharger et soumettre » en bas de la page.

Veuillez télécharger la lettre d'accompagnement signée indiquant qu'il s'agit de la soumission officielle du rapport du FNUF pour votre pays.

La lettre d'accompagnement doit comporter un en-tête officiel avec le nom complet du pays, du ministère et/ou de l'institution, l'adresse postale et électronique (courriel), le numéro de téléphone et la signature d'un haut fonctionnaire national autorisé. La taille de la lettre d'accompagnement ne doit pas dépasser 2 Mo.

Cette étape est obligatoire.

[Soumission_TCHAD.pdf](#)

Veuillez indiquer la date de soumission du rapport national :
(JJ/MM/AAAA)

30/06/2025

En cliquant sur SOUMETTRE au bas de cette page, vous certifiez que votre rapport est complet. Cette action est définitive et ne peut être annulée.

Nous vous remercions !

Merci d'avoir soumis le rapport national volontaire au FNUF. Vous devriez recevoir un courriel contenant une copie PDF de votre rapport.

En cas de problème, veuillez contacter Mme Nadine Souto (nadine.souto@un.org) et M. Tomasz Juszczak (juszczakt@un.org) au secrétariat du FNUF.